

La Maison-Dieu, 129, 1977, 148-152.
Pierre-Marie Gy, o.p.

FONCTIONNEMENT ET SIGNIFICATION DE LA PRIÈRE UNIVERSELLE EN OCCIDENT

A propos de : J.-B. MOLIN, « L'Oratio communis fidelium au Moyen Age du X^e au XV^e s. », dans *Miscellanea Liturgica Lercaro*, II, 1967, 313-467.

P. DE CLERCK, *La prière universelle dans les liturgies latines anciennes*. Témoignages pratistiques et textes liturgiques (Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, 63) Münster 1977.

LA restauration de la prière universelle est un des éléments principaux de la réforme de la messe romaine décidée par le Concile Vatican II. Cette restauration prenait appui sur les recherches des historiens de la liturgie qui, depuis un siècle, en avaient montré l'importance dans toutes les liturgies anciennes et avaient cru pouvoir lui attribuer en propre les appellations patristiques de « prière des fidèles » et d'« oratio communis ». Dans la messe romaine la prière universelle avait disparu comme élément structurel après avoir été anticipée à la place actuelle du Kyrie par le pape S. Gélase (hypothèse de Dom B. Capelle, retouchée par A. Chavasse). Il n'en subsistait que les oraisons solennelles du vendredi saint (rebaptisées « oratio fidelium » en 1955) et le Kyrie eleison (ancienne réponse, selon Capelle, aux intentions de la prière litanique de Gélase), à quoi l'on pouvait

aussi ajouter les prières du prône, forme abâtardie mais héritière par succession ininterrompue d'une prière universelle antique.

Les prières du prône

Depuis lors le sujet a été étudié à nouveau par Jean-Baptiste Molin pour le Moyen Age, et par Paul De Clerck pour les liturgies latines anciennes. La principale étude du P. Molin, publiée en 1967 dans les *Miscellanea Liturgica Lercaro*, consiste en un dossier d'une soixantaine de textes de « L'Oratio communis fidelium au Moyen Age du 10^e au 15^e s. ». Ces textes couvrent la plus grande partie de l'Europe, depuis l'Italie et la Catalogne jusqu'à l'Islande et à la Pologne. Chose exceptionnelle pour le Moyen Age, ils ont servi en langue vernaculaire, de sorte que le P. Molin a constitué le dossier qui est probablement le plus important pour le rapport entre liturgie et vie au Moyen Age (sans compter son intérêt pour l'histoire sociale) et qu'en même temps il a illustré de façon surabondante ce que j'avais appelé en 1952 la « signification pastorale des prières du prône » (*La Maison Dieu* 30). Relevons en passant que le langage concret des prières du prône médiévales a dû être pour beaucoup dans leur impact pastoral, comme je l'avais signalé en 1952 à propos de Jeanne d'Arc.

Origines de la prière universelle

La brillante thèse doctorale du P. De Clerck, soutenue en 1970 à l'Institut Supérieur de Liturgie de Paris, et qui prend maintenant place dans les *Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen* de Maria Laach, réexamine toute l'histoire de la prière universelle en Occident, presque jusqu'à l'époque où l'étude du P. Molin vient la relayer, c'est-à-dire qu'elle couvre à la fois les premiers siècles, pour lesquels nous avons des attestations de l'existence de la prière universelle mais pas de textes, et la période à partir du 4^e s. environ pour laquelle P. De Clerck étudie un ensemble de formulaires liturgiques.

Pour les premiers siècles, et pour les témoignages littéraires en général, dont il vérifie la portée avec un excellent sens critique, il aboutit à trois conclusions principales. En premier lieu un assez grand nombre de témoignages allégués par les historiens en faveur de la prière universelle ne méritent pas d'être retenus, mais les textes essentiels demeurent, à partir de S. Justin pour Rome et, de façon au moins probable, de Tertullien pour l'Afrique.

En second lieu P. De Clerck se montre réservé en ce qui concerne une origine juive de la prière universelle. Une telle réserve, cohérente avec son attitude méthodologique, n'exclut pas, à mon avis, que la question puisse utilement être réétudiée pour elle-même par un spécialiste de la liturgie juive.

En troisième lieu, et ceci est le plus important, l'examen des emplois patristiques des expressions « prière des fidèles » (en grec et en latin) et « oratio communis » montre que ni l'une ni l'autre ne sont des désignations spécifiques de la prière universelle. L'« oratio communis » de S. Cyprien est le Pater. Quant à « prière des fidèles », chez S. Basile son sens est difficile à préciser ; chez S. Augustin, au singulier elle désigne le Pater, au pluriel c'est une appellation de la prière universelle mais pas la plus fréquente.

« Prière des fidèles » ou « prière universelle »

Cette analyse de vocabulaire est juste, et elle montre que le Missel Romain de 1970 a eu raison de préférer l'appellation de « prière universelle » à celle de « prière des fidèles », d'autant plus que, pour nos contemporains, « fidèles » s'oppose à « prêtres » plutôt qu'à « non croyants ». Peut-être cependant, P. De Clerck aurait-il pu marquer plus nettement qu'il laissait hors du champ de son étude la portée ecclésiologique des textes soit concernant la « communion aux prières » soit excluant les catéchumènes de la participation à la prière universelle. Ces textes, qu'il a bien étudiés du point de vue de l'histoire des formes liturgiques, seraient à relire une nouvelle fois pour en dégager la signification de la prière liturgique, en général, pour la communion ecclésiale, et de la prière universelle, en particulier, pour le rapport de l'Eglise au monde. A première vue la formule de la Présentation générale du Missel (n. 45) « dans la prière universelle... le peuple, exerçant sa fonction sacerdotale, intercède pour tous les hommes » me paraît fondée en théologie patristique, mais il faudrait une étude sur ce point.

Les oraisons solennelles

La seconde partie de l'ouvrage étudie les textes liturgiques de la prière universelle, qui se classent en deux catégories : oraisons solennelles et prières litaniques. P. De Clerck analyse en détail les oraisons solennelles du vendredi saint qui ont été, probablement jusque dans le courant du 5^e, la forme habituelle de la prière universelle à Rome : il estime qu'il s'agissait à l'origine

d'un modèle au sens d'Hippolyte. Il est d'accord avec Willis pour estimer que les invitatoires sont plus anciens (vers 250-320) que les oraisons correspondantes, ajoutées vers 400 en même temps qu'on insérait un formulaire spécial pour les hérétiques et les schismatiques. Le plus probable, selon lui, est qu'à l'origine chaque invotaire était simplement suivi d'une prière silencieuse, à moins qu'il y eût à la fin une seule oraison pour l'ensemble. J'ajouterai qu'une telle disposition expliquerait pourquoi l'invotaire n'était pas confié au diacre.

Les prières litaniques : des traductions aux créations

Les formulaires litaniques, qui représentent un nouveau stade de la prière universelle, emprunté à l'Orient, et dans lequel la participation du peuple est plus active, se répartissent naturellement en deux groupes : d'abord le groupe des traductions à partir du grec, qui comprend le *Dicamus omnes* du missel de Stowe (autour de 400) et le *Divinae pacis* des livres ambrosiens que P. De Clerck daterait de la première moitié du 5^e s. s'il n'estimait trop précoce l'apparition à la fin du formulaire, d'un triple Kyrie eleison, distinct de la réponse aux intentions, laquelle est « Domine miserere », « Seigneur prends pitié ». A supposer que ce Kyrie fasse partie du texte primitif du *Divinae pacis*, il est la première attestation de l'invocation grecque dans les liturgies latines. Je relève, par ailleurs, que ces formulaires traduits du grec sont en gros contemporains d'un autre emprunt important à l'Orient, celui du Sanctus de la prière eucharistique, encore inconnu à Rome et à Milan du temps de S. Ambroise. Que ces premiers formulaires aient été traduits à Rome ou ailleurs (? Italie du Nord) la litanie du pape Gélase a dû avoir des modèles latins antérieurs.

Le second groupe de formulaires litaniques est celui des adaptations, parmi lesquelles la *Deprecatio Gelasii* (492-496) manifeste la créativité littéraire la plus poussée, alors que deux autres textes qui peuvent remonter un peu plus haut dans le 5^e s. offrent des indices de modèles plus anciens qui ont été retravaillés. Nous avons donc là un dossier important sur les différents stades de l'acculturation de la prière litanique dans une expression latine, acculturation dont l'œuvre du pape Gélase représente le point d'achèvement.

Apparition du Kyrie

Dans le temps même où les invitatoires de la prière universelle prennent une autonomie de plus en plus complète par rapport

à leurs modèles grecs, le Kyrie eleison y fait son apparition. Pas avant la deuxième moitié du 5^e s., estime P. De Clerck, et d'abord comme invocation distincte du corps de la prière litanique, dont la réponse est en général « Domine miserere ».

Quant à la *Deprecatio Gelasii*, à partir de laquelle Dom Capelle a eu tort de reconstruire l'histoire du Kyrie, elle n'aurait été en usage qu'environ un demi-siècle, jusqu'à la disparition de la prière universelle romaine, que le P. De Clerck pense pouvoir inférer du fait que les sacramentaires et les Ordines n'en font aucune mention. Mais comment alors expliquer l'existence des prières du prône à travers toute l'Europe ? N'est-il pas plus simple de supposer que la prière universelle a disparu de la messe papale mais s'est perpétuée, à Rome et ailleurs, dans la messe presbytérale avec le peuple ?

J'ajouterai une dernière observation sur le corpus de prières litaniques, traduites du grec ou adaptées, qu'il a rassemblées et étudiées. A l'exception de la *Deprecatio Gelasii*, plus littéraire que les autres, les prières litaniques de ces deux groupes me semblent caractérisées par leur simplicité, leur caractère concret et une assez grande stabilité des intentions (dont P. De Clerck donne un relevé final fort suggestif). Tout ceci, malgré la diversité des situations culturelles, peut aider à la réflexion sur le fonctionnement de la prière universelle aujourd'hui.

Pierre-Marie GY, o.p.